

a. a XIV. 15.Légation de Suisse  
en  
France

Paris, le 14 Juin 1897 soir

15<sup>es</sup> rue de Marignan

N° 1

of Chancery  
of LyonPrière de rappeler  
le numéro ci-dessous

Monsieur le President

très confidentiel

Samedi les réponses des dires gouvernements aux propositions  
 françaises relatives à la Côte sont arrivées & ont toutes été  
 favorables. S'agissant alors de la personne du gouverneur, M.  
 Kervelaux m'a fait l'avoir dimanche matin qu'il avait aussi  
 consulté les autres gouvernements sur l'opportunité de désigner  
 un Suisse, de qu'il les avait entendus, entre autres, de M.  
 l'ancien conseiller fédéral Droz; que toutes les réponses ayant  
 été sympathiques à cette désignation, il me demandait de  
 consentir à faire part de la situation, à titre rigoureusement  
 personnel et secret, à M. Droz, en le priant d'examiner  
 s'il pouvait venir à Paris le plus tôt possible.

Il y a déjà plusieurs mois, l'ambafadur d'Angleterre

Monsieur Deucher  
 Monsieur Deucher  
 Président de la Confédération

Berne



M<sup>r</sup> Hanotaux m'avait fait des allusions à la possibilité de l'appel d'un Suisse ou d'un Belge; les noms de M<sup>r</sup> Brialmont, Droz, etc. - avaient été mis en avant suivant qu'on désirait un civil ou un militaire. Il y a quelques jours, j'avais compris, lorsque M<sup>r</sup> Hanotaux m'annonça qu'il avait fait prévaloir l'idée d'un gouverneur civil appartenant à un Etat neutre, que cette idée impliquait la proposition d'un Suisse. Les ambassadeurs d'Italie et d'Australie m'avaient parlé de M<sup>r</sup> Droz. La chose était manifestement dans l'air.

Comme il importait de ne pas ébruiter la chose trop officiellement, M<sup>r</sup> Hanotaux m'a demandé de traiter sa demande comme une affaire purement personnelle; en cas de refus de M<sup>r</sup> Droz, le ministre voulait, je pense, ne pas augmenter les difficultés de l'appel à une autre personnalité.

M<sup>r</sup> Droz est arrivé à Paris ce matin et a vu M<sup>r</sup>

Hanovre et après midi de 5 à 7 heures. Il est immédiatement venu me rendre compte de ce caractère. En substance, M-Droz a déclaré au ministre que les obstacles qui s'élevaient apposés à ce qu'il restât membre du Conseil fédéral, obstacles tenaient à sa situation de famille, subissant envoi et s'étant même plutôt aggravés, en sorte qu'il était extrêmement probable qu'il ne lui devrait pas préférable d'accepter un mandat de la gare. Il a ajouté que, si, contre son attente, ces obstacles pouvaient être levés, il ne pourrait s'agir au tout cas qu'à une mission absolument temporaire ayant pour seul but l'examen de la situation politique de la Crète, et l'établissement d'un plan de constitution administrative (<sup>et du fonctionnement</sup>) des négocies d'autonomie de l'île, tant à l'intérieur qu'en vue de l'abolition des capitulations et des relations de l'île avec les puissances & avec le sultan; enfin que si, toujours contre ses prévisions, il parvenait se chargé de cette mission temporaire, il ne le ferait qu'après être rentré en寿pr et en avoir confié avec ses amis et notamment avec

Pars.

Après une autre tournée, j'ai rencontré ce soir M' Hanckamp chez un ambapadeur qui donnait une soirée. Le Ministre m'a dit qu'il avait fini M' Drey froid, très froid, mais qu'en raison de l'heure particulièrement favorable, absolument aimable et gracieuse faite par tous les gouvernements sans exception à la candidature d'un Suisse et au nom de M' Drey, il aurait dû comme son devoir s'insister auprès de lui et le faire tout son possible pour l'amener à consentir à une ultime modification temporaire en vue de quitter les puissances, de préparer la réorganisation administrative de l'île & d'obtenir une constitution.

M' Drey va rentrer en Suisse ; il doit revoir M' Hanckamp vers 5 heures demain et, s'il le peut, repartira immédiatement, si l'on arrivera à Berne dans le matin. Il m'a dit que l'autre seconde entrevue, il maintiendrait absolument sa résidence d'aujourd'hui.

J'avoue que, pour ma part, je regrettai très vivement  
que la vente de M'st Made D'uz soit un obstacle à peu près  
insurmontable. J'avais vaguement rêvé dans cette négociation  
le commencement d'une ère fort honorable pour notre pays;  
quand je me rappelle le premier arbitrage où un Suisse a  
pris part à côté d'autres arbitres & que je constate  
comme le rôle de notre pays comme arbitre international  
est devenu considérable et presque professionnel, je  
m'étais demandé si nous ne pourrions pas rendre au  
monde et à la cause de la paix le service de fournir aux  
grands puissances des hommes pour occuper les postes qui, sans  
être dangereux & compromettants, né devraient être dans le mains  
d'un seul grand puissant; j'entrevoyais déjà, dans un certain  
avenir, la Crète, Constantinople, Panama, Syz, Gibraltar,  
confié à des Suisses au nom du droit international et  
dans l'intérêt de la paix générale. Pour la première fois depuis  
des générations, on a vu les grands puissances redonner

ttement d'engager le peuple dans la guerre qu'ils ont  
provoqué par leurs rivalités et ont agi de concert,  
lentement, péniblement, mais en sachant rester d'accord.

Nous pouvions servir à la réalisation, sur certains points,  
de cet accord pacifique; nous n'avions rien à y perdre,  
puis que nous aurions en l'occasion de fournir des  
fonctionnaires, des administrateurs dévoués, quelques officiers  
qui auraient renforcé nos cadres de militaires de terrains  
sans rien nous coûter, en même temps que d'augmenter  
des débouchés commerciaux sans avoir la responsabilité  
de ces embryons de colonies. — J'avoue qu'il m'en coûte  
beaucoup de voir que ce rôle n'est pas en train  
de se réaliser <sup>je crois</sup>, à la part de M. Dreyfus, la  
responsabilité de refuser son concours à une perspective  
de guerre, de priver notre pays de la possibilité de  
réaliser tout au profit de ce programme, est très  
grande devant la Suisse, devant l'Europe et devant  
l'histoire. Il le sent et c'est ce qui le fait envoier

hésiter à dire catégoriquement non. — M<sup>r</sup> Hancky m'a dit qu'il venait de l'Élégraphie pour demander que le nom de M<sup>r</sup> Dreyfus fut tenu absolument secret en présence d'un refus probable (afin de ne pas entraîner des rumeurs ultérieures avec d'autres personnalités) — J'aimerais avoir deux ans de plus pour savoir si mon rêve commence à se réaliser ! L'opinion publique suisse ce pourrait-elle pas comprendre qu'il y a là pour notre pays une occasion à ne pas laisser échapper ?

Agny, monsieur le Président, l'apprécie de mon tribut considération

Hancky